

Arrêté ministériel n° 2023-148 du 9 mars 2023 portant modification de l'arrêté ministériel n° 2016-427 du 5 juillet 2016 fixant les tarifs applicables aux taxis, modifié

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	9 mars 2023
Publication	Journal de Monaco du 17 mars 2023 ^[1 p.3]
Erratum	Journal de Monaco du 24 mars 2023 ^[2 p.3]
Thématiques	Immatriculation, circulation, stationnement ; Transport de personnes

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2023/03-09-2023-148@2023.03.18>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu l'Ordonnance-loi n° 307 du 10 janvier 1941 modifiant, complétant et codifiant la législation sur les prix, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 1.720 du 4 juillet 2008 relative à la réglementation des taxis, des véhicules de remise et des véhicules de service de ville, modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 84-302 du 11 mai 1984 relatif à la publicité des prix de tous les services ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2008-452 du 8 août 2008 concernant le dispositif répéteur lumineux de tarifs des véhicules à taximètre, modifié ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2016-427 du 5 juillet 2016 fixant les tarifs applicables aux taxis, modifié ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 1^{er} mars 2023 ;

Article 1er

L'intitulé de l'arrêté ministériel n° 2016-427 du 5 juillet 2016, modifié, susvisé, est modifié comme suit :

« Arrêté Ministériel n° 2016-427 du 5 juillet 2016 fixant les tarifs applicables aux taxis et aux taxis 100% électriques à titre saisonnier ».

Article 2

Voir l'article 1er de l'arrêté ministériel n° 2016-427 du 5 juillet 2016

Article 3

Voir l'article 3 de l'arrêté ministériel n° 2016-427 du 5 juillet 2016

Article 4

Erratum publié au Journal de Monaco du 24 mars 2023. - Voir l'annexe de l'arrêté ministériel n° 2016-427 du 5 juillet 2016

Article 5

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 17 mars 2023

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2023/Journal-8634>

2. Journal de Monaco du 24 mars 2023

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2023/Journal-8635>